

NOTE EXPLICATIVE

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

DÉPÔT DU DOSSIER

Afin de **faciliter les démarches d'inscription de vos enfants aux garderies (matin et soir), à l'atelier des devoirs ou au centre de loisirs les mercredis ou pendant les vacances, nous vous proposons de compléter le dossier unique joint, un dossier par enfant.**

Ce dossier est à remettre complété et accompagné des pièces demandées :

- **Au centre de Loisirs de Fontbelle, les mercredis de Juin de 9h à 18h.**
- **Sur les garderies, auprès de nos animateurs, jusqu'au 27 JUIN 2025**

L'envoi en version dématérialisée est possible.

Merci d'envoyer le dossier complet par mail **avant le vendredi 27 Juin 2025** à

dossieruniquemimet@gmail.com

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT**

- Les fiches de renseignements pour chaque enfant
- La fiche sanitaire



NOTE EXPLICATIVE

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

INSCRIPTIONS IFAC

A réception de votre dossier complet, un mail de confirmation vous sera envoyé courant juillet. Vous recevrez un lien pour l'inscription au nouveau portail famille ifac au mois d'août.

CONTACTS

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail : contact.mimet@utse.ifac.asso.fr ou auprès de Romain LANGLOIS (responsable de site) au 06.78.37.42.37 ou Thomas MORALIA (directeur Centre de loisirs) au 06.26.93.79.16.

ACTIVITÉS GARDERIE

Les temps de garderie du matin, midi et soir sont des moments de transition importants entre le milieu familial et scolaire où le jeu et la détente seront nos essentiels.

MATIN /SOIR : L'accueil se déroule dans les écoles à partir de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h. **Inscription via le portail famille Ifac.**

MIDI : L'accès aux activités se fait à la demande des enfants. Pour les élémentaires, 2 créneaux de 45/50 mn sont proposés : 11h35 et 12h20. Différentes activités seront proposées tous les jours : initiations sportives, manuelles, et éveil culturel...

Accessible sans inscription pour les enfants avec un dossier à jour.

ATELIER DES DEVOIRS : Notre démarche a pour objectif d'accompagner les enfants dans la méthodologie pour leur permettre de faire leurs devoirs. Les séances se dérouleront de 17h à 18h les lundis, mardis, jeudis, vendredis **dans les écoles élémentaires**. A la fin de leurs devoirs, les enfants rejoindront la garderie du soir.

Inscription quotidienne via le portail familles ifac.

INFORMATIONS

- En cas de retard ou de dossier incomplet, nous ne pourrions pas garantir l'accès aux différents services périscolaires pour la rentrée 2025/2026.
- L'inscription de votre enfant sera validée lorsque le dossier sera complet et les impayés en cours régularisés.

